



Comment faire pour que les enfants paient l'obligation alimentaire

Par ml78, le 15/01/2009 à 20:14

Bonjour,

Je me suis porté caution pour que mon père gravement malade puisse intégrer une maison de retraite médicalisée. Ses revenus étant insuffisant chaque enfant (nous sommes 5) devait contribuer au paiement à hauteur d'environ 100 € par mois. Malheureusement ils n'ont pas respecté leur engagement. A ce jour mon père a été transféré dans une autre maison de retraite ou il accepte l'aide sociale.

Mon problème est que je me retrouve avec une d'aide de 10.000 €

Je n'ai apparemment aucun recours car mes frères et soeurs ne sont pas solvable et ne veulent rien entendre.

Je cherche une solution, car je n'ai pas les moyens de régler cette somme et de plus je pense que mes frères et soeurs doivent participer au remboursement de cette dette.....

La situation devient difficile et la discussion pratiquement impossible?

Que faire?

Merci de vos réponses